Image not found or type unknown

SUCCESSION: mes parents maternels m'ont caché mon droit d'hériter

Par **les3chandeliers**, le **14/07/2016** à **12:36**

Bonjour tout le monde je suis nouveau sur le forum et j'espère apprendre beaucoup auprès de vous.
Voici donc mon histoire:

Pendant plusieurs années mes oncles et tantes m'ont laissé croire que compte tenu du fait que ma mère soit décédée en 1986 donc avant son père décédé en 1989(mon grand père)je ne pouvais pas faire partie de la succession de celui-ci . J'ai récemment découvert que par le principe de la représentation, je suis héritier au même titre que mes oncles et tantes et sur le conseil d'une amie qui a quelques notions en droit j'ai établi un acte d'hérédité afin de prouver aux yeux de la loi que je suis bel et bien le fils de ma mère. Je voudrais donc que vous m'indiquiez la démarche à suivre par la suite car je voudrais être reconnu en tant qu'héritier de mon grand père et pouvoir exercer mes droits(figurer sur l'acte de notoriété qu'ils ont établi sans tenir compte de moi il y a de cela des années, pouvoir contester des décisions , des partages qui ont été faits et qui ne me conviennent pas forcément, avoir mon mot à dire ...)en tant que tel.
Dans l'impatience de vous relire, je voudrais par avance vous dire merci pour toutes vos réponses.

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés